VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE DANS LE TROISIEME DISTRICT

Sur l'AVENUE ST CLAUDE, autrefois BONS ENFANTS, entre les rues KENTUCKY, autrefois rue ALEXANDER, et la rue JAPONICA, autrefois rue JOSEPHINE ou MATHILDA.

Succession de Mme J. M. Lacassagne.

No 78 639—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR.—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 12 septembre 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, signé le 2 août 1906, agissant pour l'Honorable Fred. D. King, juge de la Division B, malade et absent en congé, la propriété bien désirable à savoir—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le lot No 1 sur un croquis d'arpentage de George et Armas, voyer et ingénieur civil, daté le 26 juillet 1906 dans l'îlet borné par l'Avenue St Claude, autrefois Bons-Enfants, rue Moralès, rue Japonica, autrefois Joséphine ou Mathilda et la rue Kentucky, autrefois rue Alexander, et mesurant d'après iceux croquis 29 pieds 7 pouces et 9 lignes de face à l'Avenue St Claude, autrefois rue des Bons-Enfants sur une profondeur de 117 pieds, 3 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté du lot No 1, et 117 pieds 3 pouces sur l'autre ligne de côté vers la rue Kentucky, autrefois rue Alexander.

Les améliorations comprennent un joli cottage, ayant 3 chambres, cuisine hangar, citerne, etc.

Termes et conditions—Une moitié en plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un ou deux ans, représentée par des billets à recevoir de l'acquéreur, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur ladits propriété, et portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles et notamment de sécurité. Les taxes pour 1906 devant être payées par l'acquéreur, et déposer avec l'encanteur 20 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente comme argent de bonne foi. L'acte de vente pardevant J. Henry Ferrette, Jr., notaire aux frais de l'acquéreur. 12 août—12 19 26—sept 2 9 12

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON LOT DE TERRE.

Rue Chartres, près de la rue Lizardi

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, JEUDI, le 27 septembre 1906, à midi, à la Bourse No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Egbert, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Divis on D, daté le 14 janv er 1907 dans l'affaire et pour le compte de la succession de Thomas Dorsey et femme, (Dossier No 81 640), il sera vendu:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, borné par le rues Chartres, Lizardi, Bastian et Dalaron et désigné par le No 15 et mesurant 26 7 de face à la rue Chartres sur 111 10 4 de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, notaire. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment d'adjudication.

24 août—26—sept 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

15 ACTIONS

Du stock capital de la Teutonia Insurance Company de la Nouvelle Orléans.

Succession de Josephine A. Tuma, veuve de A. B. Tuma.

No 79 099—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 336 rue Carondelet, MARDI, le 28 août 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, et vertu et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, daté le 14 août 1906, il sera vendu à l'enchère publique au dernier et plus haut enchérisseur—

Quinze (15) actions du stock de la Teutonia Insurance Company de la Nouvelle Orléans.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant assumer en addition du prix d'achat le paiement de l'assessement de ($50) cinquante dollars par action maintenant dû.

Conrad G. Collins, avocat.

17 août—17 19 26 28

Jas. A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE POSITIVE.

Bâtisse en briques à trois étages,

No 528 RUE ROYALE,

Entre St Louis et Toulouse, contiguë à l'Hôtel de Louis, près de la nouvelle Marché de Cour.

Dans une localité où les vacants augmentent journellement.

Bâtisse convenable pour bureaux, maison de logement et emplacement d'affaires et le tout de rapport convenable pour n'importe quel genre d'affaires.

Résidence ou Emplacement d'Affaires.

Avec 8 chambres, cottage simple dans le fond du lot à l'encoignure de l'avenue Cleveland et de la rue Roman, seulement à un îlet de la rue du Canal et à quelques minutes de marche du centre des affaires.

Pas de limite, pas de réserve.

Succession de Mme Mary McJord, épouse de William Johnson.

No 77 096, Division C.

Il sera vendu à enchère publique, MARDI, le 4 septembre 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté et signé le 1er août 1906, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites à savoir:

1e Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Cleveland, autrefois Gaquet, les rues Palmyre Priéur et Roman, mesurant vingt sept (27) pieds de face à l'avenue Cleveland sur une profondeur et façade de cent neuf (109) pieds dix (10) pouces trois (3) lignes sur la rue Roman et entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le cottage simple 209-211 213 rue Roman.

2e Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deux cette District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Chartres, St Louis et Toulouse mesurant vingt 20 pieds huit (8) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de cent vingt (120) pieds.

Les améliorations comprenant la bâtisse simple en briques à trois étages connue sous le No 528 rue Royale.

Conditions—Comptant l'acquéreur payant les taxes de 1906. Un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Harry L. Lonsdale, Jr.

2 août—2 5 12 19 26—sept 2 4

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Sans Limite ou Réserve.

Désirables Cottages Simples et Lots à Bâtir.

Le Cottage Simple.

5368 rue Annonciation, entre l'avenue Peters et la rue Léontine.

Le Joli Cottage Simple.

5380 rue Annonciation, entre Léontine et l'avenue Peters.

Le Bon Lot à Bâtir.

Rue Annonciation, entre l'avenue Peters et la rue Léontine.

William Griffin et als vs les mineurs Elizabeth, Gertrude, Frank, Peter, Helena, Mary Griffin.

No 79,489—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 11 septembre 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 26 juillet 1906, et signé le 2 août 1906, de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Tchoupitoulas, Léontine et l'avenue Peters, désigné par le No 16 et mesurant trente deux pieds de face à la rue Annonciation, trente sept pieds six pouces et trois lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt pieds et six pouces sur la ligne le séparant du lot No quinze et cent dix neuf pieds trois pouces trois lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Léontine. Les améliorations comprenant un joli cottage simple désigné par le numéro 5369 rue Annonciation.

2. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et tel que la ci-dessus décrite propriété, désigné par le numéro 14 et mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation par 120 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage simple désigné par le No 5380 rue Annonciation.

3. Un certain lot situé dans le même district et tel que la propriété ci-dessus décrite et mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation sur cent vingt pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et désigné par le lot numéro 15.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs payant les taxes de 1906 en plus et au cessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent au moment l'adjudication.

Actes de vente pardevant Henry G. Stewart, notaire aux frais des acquéreurs.

11 août—11 12 19 26—sept 2 9 11

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Tillie Johnson

No 71,401—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Div. A.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur—Bureau 806 rue Perdido, rez de chaussée—JEUDI, le 13 septembre 1906, à 11 heures a. m., à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 6 août 1906 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Claiborne, Philip et Willow, désigné par le numéro 4, sur un devis d'arpentage fait par P. A. d'Hémécourt, ancien député voyer de ville, le 1er octobre 1895, une copie duquel est annexé à un acte passé pardevant W. B. Barnett, notaire, le 20 juillet 1896, d'après lequel ledit lot No 4 mesure trente deux pieds de face à la rue Première, la même largeur sur la ligne du fond, par une profondeur de quatre vingt onze pieds huit pouces entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Un tiers en plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un et deux ans après la date avec 8 0/0 d'intérêt parant de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis dans leurs paiements par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles et sécurité, l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant George J. Ontermeier, notaire au dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant assumer les taxes de 1906 et de déposer dès avant vente.

12 août—12 19 26—sept 2 9 12 13

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Barbara Kurz, femme de Théodore Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 77 558—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte présenté par Henry Thoman exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier—Ernest F. Claiborne, avocat. 1er août—12 22 27

Succession de Christopher ou Christ Wild.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 79 052—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte présenté par M. K. Neuhauser, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier—R. J. Macheca, avocat. 1er août—12 22 27

AVIS AUX CREANCIERS

Ferdinand Ziegler versus Interior Decorating Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 75,803—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le 3me compte provisoire présenté par Charles W. Ziegler, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest F. Florance, avocat.

25 août—25 29—sept 3

VENTES A L'ENCAN.

Hufft Brothers.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage simple 5922 rue Chesnut

Cottage double, 720-722 Avenue Peters.

Cottage double, 5408-5410 rue Magasin.

Certificat No 63,—5 actions du Stock du Prytania Market Co., Ltd.

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225-229 rue Baronne, Le MERCREDI, 12 septembre 1906, à midi.

Succession de Mme Emma Assenheimer, veuve de Nicholas Smith.

No 79,902—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR HUFFT BROTHERS—Louis Hufft, Encanteur—Bureau 840 rue Gravier—MERCREDI, le 12 septembre 1906, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225-229 rue Baronne en vertu et conformément à un ordre tsn. daté et signé le 6 août 1906, par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans la sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Elenore et Camp et la ligne Bloomingdale, lequel lot est désigné comme numéro quatorze sur un devis attaché à un acte passé pardevant J. R. Legier, notaire, le 17 décembre 1895 et lequel lot, d'après ledit devis, mesurant vingt cinq pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Chest ut sur une profondeur de cent cinquante pieds sur la ligne du lot numéro treize et trente-sept pieds neuf pouces et trois lignes de largeur dans le fond, acquise par acte pardevant J. R. Legier, notaire, daté le 28 avril 1896, le titre est enregistré dans le Bureau des transferts, livre 101, folio 424.

Deuxièmement — Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Peters, les rues Laurel, Constance et Octavie, désigné sur un devis fait par John F. Braun, une copie certifié duquel est annexé à un acte passé pardevant John Beadernagle, ancien notaire, le 18 juin 1880, par le numéro douze et mesurant trente pieds de face à l'avenue Peters sur cent trente cinq pieds trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, a quise par ladite défunte de Jacob Burkhardt, par acte pardevant E. Commagère, ancien notaire, daté le 16 mai 1890; le titre est enregistré dans le Bureau des transferts, livre 161, folio 465.

Troisièmement—Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant dans le sixième district de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Magasin, Octavie, Constance et l'avenue Peters, laquelle portion de terre est désignée par la lettre C sur un devis fait par Hunter Stewart, ingénieur civil, annexé à un acte pardevant Theodore G. Spitzfaden, notaire, le 17 décembre 1903, mesurant trente cinq pieds quatre lignes de face à la rue Magasin trente quatre pieds six pouces et une ligne de largeur dans le fond par une profondeur sur la ligne de côté le plus près de l'avenue Peters de cent vingt neuf pieds et sept lignes, et une profondeur sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Octavia, de cent vingt huit pieds cinq pouces et cinq lignes, acquise par ladite défunte, de Robert M. Walmsley et autres par acte passé pardevant Theodore G. Spitzfaden, notaire le 17 décembre 1903, le titre est enregistré dans le Bureau des transferts, livre 196, folio 86.

Quatrièmement—Certificat No 63 pour cinq actions du stock de la Prytania Market Co. Limited.

Termes et conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1906 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication et l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Charles G. Rebentisch notaire pourvu que l'acquéreur devra avoir l'option, s'il le déclare au moment de l'adjudication, de payer 1/3 ou plus comptant la balance du prix s'il y en a en deux parcelles égales, représentées par billets de recevoir faits par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, payables en un et deux ans respectivement, de la date de l'adjudication et portant intérêt payable annuellement au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement. L'acquéreur pour se lier de payer cinq pour cent pour frais d'avocats en cas de procès sur lesdits billets, ou de n'importe quel partie de cela, et de tenir la propriété assurée et de transférer la police d'assurance au porteur des ditsbillets ou billet, jusqu'à paiement final de cela. L'acte de vente devant contenir le pacte de non-aliénandu et toutes les causes usuelles de sécurité et le paiement desdits billets et intérêt, ainsi que les frais des avocats, le montant de la prime de l'assurance etc. devant être garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale de la propriété.

Carroll & Carroll, avocats pour les exécuteurs.

9 août—9 12 19 26—sept 2 9 12

Solomon L. Weil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de August E. Bonnet.

No 79 945—Cour Civile de District Div. D

JOLI COTTAGE SIMPLE,

1614 Rue Labarpe.

PAR SOLOMON L. WEIL, Encanteur—Bureau No 409 rue Baronne, MERCREDI le 12 septembre 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225 et 229 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre daté le 10 août 1906, signé par l'Hon. John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les améliorations, dans le troisième district dans l'îlet borné par les rues Laharpe Columbus, Derbigny et l'avenue Claiborne désigné comme lot B, mesurant 21 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Laharpe sur 72 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication et payer pour tous les certificats les taxes de 1906 et l'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire.

Jos. Lantenech, avocat.

12 août—12 19 26—sept 2 9 12

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Solicitées. La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race, Phone 983; à Algier, au Dry Dock, Phone 38.

Bureau en Ville:

Rue Carondelet 315,

PHONE 376.

1er oct—10m—mer, ven

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Geo. St. Paul.

Marchands d'Huîtres et Metteurs d'Huîtres en Cannettes,

ATTENTION.

LA MAGNIFIQUE NOUVELLE FABRIQUE

—DE LA—

TREASURE BAY OYSTER CO.

Complètement équipée et prêt pour les affaires de cette saison.

Deux nouvelles chaloupes à gasoline, "Speedwell" et "Swiftsure"

Bans d'huîtres de six milles Barils.

MERCREDI, le 12 Septembre 1906, à Midi

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 rue Baronne en vertu d'un ordre à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire du Receveur de la "Treasure Bay Oyster Co.," No —— du dossier de cette Cour, lequel ordre est daté le 26 juillet 1906, je vendrai MERCREDI, le 12 septembre 1906 à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 rue Baronne, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, étant la section fractionnelle 34, contenant une étendue estimée de 50 acres, située dans le comté 11, range sud 18 est du fleuve Mississippi, et la section fractionnelle 2, contenant une étendue estimée de 20 acres, la moitié est de la section fractionnelle 3 contenant 225 acres.

La section fractionnelle 10 contenant une étendue estimée à 35 acres le tout dans le comté 12, range sud 18 est du fleuve Mississippi, ensemble avec la fabrique de la compagnie érigée la dessus et les autres dépendances d'après l'inventaire. Ladite fabrique étant complète dans tous ses détails, et contenant une fabrique privée de gas, petite architecture et bâtisse bat aux à huîtres, tenailles, etc., ensemble avec tout le paraphernal d'une fabrique bien dirigée. Il y a aussi sur les terres environ 8,000 livres de coquilles d'huîtres mettoyées.

Bateaux—Deux (2) chaloupes à gasoline connues comme "Swiftsure" et "Speedwell" de 50 pieds de long, 13 pieds de virgue, 4 1/2 pieds de tirant d'eau, équipées avec 32 H. P. machines Hercules.

Bans d'huîtres—6,000 barils de bans d'huîtres. Inventaire complet enregistré avec l'encanteur et exibé à la Bourse.

Stock—50 actions du stock capital de la National Oyster Carrier Co. de Kenosha, Wisconsin. Le stock porte le privilège de faire usage de leur patente "Seal Shipt" Carriers.

Conditions—Comptant. Les actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de la vente.

GEO. ST. PAUL, Encanteur.

Cage, Baldwin & Crabtree, avocats pour le receveur

12 août—12 19 26—sept 1 9 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts, etc., dans la propriété

Portant le No municipal 1819 rue Cadiz, entre les rues Baronne et Dryades.

A. S. Swanson vs les mineurs Foster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 80,016—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 septembre 1906, à midi, de la propriété ci après décrite à savoir—

Tous les droits, titre et intérêt des mineurs Anna Belle Foster, Lewis Foster, Florence Foster, Isaac Foster et Clarence Foster, dans un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant le numéro municipal 1819 rue Cadiz) et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 453, borné par les rues Baronne, Dryades, Cadiz et Jena, désigné comme lot No douze (de l'ancien lot No 75), d'après un devis arpenté en acte passé pardevant A. Peter Jr., ancien notaire en cette ville, le 5 mars 1870, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Cadiz sur une profondeur de cent cinquante pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Geo. Montgomery, avocat pour le demandeur.

24 août—24 31—sept 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Troisième District, en partie améliorée

Dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Miro, Galvez et Ozzaga.

Bâtisses portant les Nos 2127 et 2131 rue Lapeyrouse

Antonino Patorno Jr. vs Philip Papp.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 79,931—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 6 septembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque sorte

1° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Miro, Lapeyrouse, Galvez et Ozzaga, mesurant trente cinq pieds de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de cent vingt cinq pieds et quatre pouces, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins et laquelle ditte portion de terre est composée du tout de ce certain lot lequel est désigné par le No Quatre sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire dans cette ville, comme plan No six, lequel mesurant vingt neuf pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de cent vingt cinq pieds et quatre pouces, entre lignes parallèles et de cinq pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue Lapeyrouse sur cent vingt cinq pieds et quatre pouces le plus près de la rue Galvez et contigu audit lot No Quatre du lot contigu, lequel est désigné par le No trois sur ledit plan.

2° Un certain lot ou portion de terre situé dans le même district et tel que la propriété ci-dessus décrite et mesurant vingt quatre pieds six pouces et six lignes de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt cinq pieds quatre pouces et est composé de tout le lot No trois sur le plan ci-dessus mentionné, et cinq pieds deux pouces et cinq lignes sur et de cinq pieds plus près de la rue Galvez.

3° Un certain lot de terre situé dans le même district et tel que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No Cinq de l'îlet No 1046, mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Lapeyrouse sur cent vingt cinq pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. J. Rossi, avocat pour le demandeur.

3 août—3 4 10 11 17 24 31—sept 6

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Louis Richard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 79,718 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—Ernest F. Florance, avocat.

21 août—21 25 30

Succession de M. A. D. Escheverria femme de Ramond Brave.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 79,664—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—E. T. Florance, avocat.

21 août—21 25 30

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE SIMPLE

No 1718 rue Bourbon.

MERCREDI, 5 Septembre, à midi.

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 rue Baronne.

Succession de Veuve François Daurin.

No 79 010—Cour Civile de District Div. D.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Honorable juge de la Division D de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus numérotée, lequel ordre est daté et signé le 2 août 1906, je vendrai à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 rue Baronne, à midi, MERCREDI, le 5 septembre 1906, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 377, borné par les rues Bourbon, St Antoine, St Claude et Rempart, désigné par la lettre B, sur un plan de A. de Armas, daté le 12 avril 1840, annexé à un acte de vente de O. de Armas daté le 26 décembre 1840, comme ayant une distance de 97 pieds 11 pouces 3 lignes de l'encoignure de la rue Rempart et mesurant 30 pieds 0 pouces 4 lignes de face à la rue Bourbon par 83 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, désigné par le No 1718 rue Bourbon.

Conditions—Une moitié en plus comptant, et la balance en un an, dans le billet de l'acquéreur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement, garantie par privilège de vendeur et hypothèque. L'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police au porteur du billet, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et remise sans estimation, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuites et toutes les clauses usuelles, le vendeur devant payer toutes les taxes incluant celle de 1906, l'acquéreur devant déposer 10 0/0 avec l'encanteur en partie du paiement du prix au moment de l'adjudication et devant avoir droit aux loyers seulement du passage de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant James F. Mentzer, notaire aux frais de l'acquéreur.

Chas. F. Claiborne, avocat.

5 août—5 12 19 26—sept 2 5

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:o:—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

F. Hollander & Co. vs Sansovich & Preisser, individuellement et insolido.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 26 182—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable E. H. Dowling, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, défendeur F. Preisser, individuellement et comme membre de ladite raison sociale, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le deuxième district de cette ville, MARDI, le 28me jour d'août 1906, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un barl contenant cinq whiskey, un lot de liqueurs assorties, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.—Conditions—Comptant.

WM. J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—Ed. ward M. Robbert, avocat pour les demandeurs.

17 août—17 21 28

Si vous désirez les services d'un encanteur, pourquoi ne pas vous procurer le meilleur!

GEO. ST-PAUL,

—ENCANTEUR—

Laiteries, Propriétés Foncières Effets Mobiliers, le Contenu des Résidences, etc.

PHONE MAIN 2067—R.

137 RUE CARONDELET.

18 avril—1 mai

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqûres des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.

Grande " ..... 50c.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Vente par le shérif civil, sur les lieux, No 632 rue St Pierre, entre les rues Royale et Chartres, D'un grand assortiment de meubles et effets mobiliers, etc., bijouteries, etc., Diamants, Piano, un piano, Antiques, un jolie fiole.

Succession de Mme Julia (ou Julie) Levy, Veuve de Jacques Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78 023—En vertu d'un ordre de vente pour effectuer un partage entre les héritiers et parties intéressées et d'un jugement interlocutoire signé en cour ouverte le 11e jour d'août 1906, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le VENDREDI, 7 septembre 1906, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, No 632 rue St Pierre, entre les rues Royale et Chartres:

1° Un nombreux entier de biens consistant d'un vaste assortiment de meubles, effets mobiliers, fiancé et coutellerie, ornements, toiles, vêtements, dentelles, ustensiles de cuisine, divers etc., d'après inventaire enregistré.

2° Un piano et tabouret.

3° Un grand lot de bijouteries assortie consistant de montres chaînes, bouvets, dégrelles, bagues en diamant et autres, aussi cuillières fourchettes, couteaux et chaudelles plaquées etc., d'après inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans

Edgar M. Cahn, avocat pour l'exécutrice testamentaire dative.

26 août—à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Vente par le Shérif Civil de propriétés de valeurs améliorées du Deuxième District. Portant les Numéros Municipaux

633 rue St Pierre

entre les rues Royale et Chartres.

637 et 639 rue St Pierre,

entre la rue Royale et le Passage de la Bourse.

Le tout d'après dimensions et mesures, démontré sur un plan qui sera exposé à la Bourse d'Encan.

A des conditions faciles et favorables.

Succession de Mme Julia (ou Julie) Levy, Veuve de Jacques Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 78 023—En vertu d'un ordre de vente pour effectuer un partage entre les héritiers et parties intéressées et d'un jugement interlocutoire signé en cour ouverte, le 11me jour d'août 1906, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et ainsi avec consentement de toutes les parties intéressées je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue